

Nous, les Flamands Roses, manifestons à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida. Nous sommes une association de lesbiennes, gays, biEs et/ou trans. CertainEs d'entre nous sont séropositifVES pour le VIH, parfois depuis longtemps. Mais nous savons que le VIH ne nous concerne pas exclusivement : si certainEs d'entre nous ont été contaminéEs suite à une relation homosexuelle, nous savons que de nombreuses personnes sont séropositives suite à une relation hétérosexuelle ou à un échange de seringue par exemple. Nous manifestons aujourd'hui contre le sida dans le quartier Moulins, quartier où se situe notre local associatif et où certainEs d'entre nous habitent. Nous savons que dans ce quartier, comme dans tout autre, nous croisons de nombreuses personnes séropositives comme nous mais qui ne partagent pas nos identités lesbiennes, gaies, bies, trans. Nous en sommes néanmoins solidaires. Nous fréquentons aussi les lieux de drague homosexuelle où nous rencontrons des personnes au comportement homosexuel même si elles nous parlent de leur vie hétérosexuelle. Nous ne sommes pas sûrEs que celles-ci aient accès aux quelques informations et moyens de prévention disponibles dans nos milieux communautaires LGBT et nous le regrettons.

Nous manifestons parce que nous sommes séropositifVES, que nous n'en avons pas honte et que nous sommes solidaires de toutes les personnes séropositives. La visibilité, le rejet de la honte et la solidarité peuvent nous aider à combattre le VIH, à lutter ensemble contre la stigmatisation et la sérophobie. Certaines circonstances de la vie exposent au VIH, en particulier la précarité, l'oppression, l'exclusion. En retour, les personnes séropositives courent le risque d'être précaires, opprimées, exclues.

Nous savons qu'il reste très difficile de révéler ou de parler de sa séropositivité dans de nombreux milieux, y compris dans le milieu LGBT. Il en résulte que la situation des personnes séropositives est souvent difficile et méconnue. Les élans généreux de solidarité volontiers relayés par les médias ne s'adressent presque jamais aux personnes séropositives. Il en est de même des campagnes de prévention, et même quand elles visent des publics spécifiques : homosexuels ou consommateurTRICEs de produits psycho-actifs par exemple. Ces campagnes contribuent à invisibiliser les personnes séropositives, pourtant concernées par la prévention au même titre que les personnes séronégatives. En particulier celles-ci ne sauraient être tenues pour responsables de la transmission du vih : nous nous opposons à la criminalisation de la transmission du VIH et des personnes séropositives, comme c'est malheureusement le cas en France. Nous voulons aussi que soient vulgarisées les données scientifiques disponibles sur les risques réels de transmission lors de relations sexuelles entre unE partenaire séronégatifVE et unE partenaire séropositifVE observant un traitement. Nous voulons savoir si les risques de "surcontamination" sont réels lors de relations sexuelles entre partenaires séropositifVES. Nous sommes impliquéEs dans un projet d'étude (ipergay) sur la prophylaxie pré-exposition (PrEP), qui demeure pour nous une piste intéressante pour la prévention. Nous souhaitons (comme le groupe interassociatif TRT5) que toutes les recherches biomédicales correspondent aux besoins des personnes concernées et que les droits et les intérêts des participantEs soient respectés.

Nous voulons que touTEs puissent avoir une sexualité choisie et libérée de toutes les oppressions car la domination masculine et/ou les tabous empêchent souvent de parler de sa sexualité avec sa, son ou ses partenaires et d'avoir des relations sexuelles sans risque, ou même de réduire ces risques.

Comme le rappelle la déclaration de Vienne signée en 2010 par de nombreuses organisations mondiales et des institutions françaises comme le Conseil national du sida, la politique répressive actuelle en ce qui concerne les drogues, qui s'appuie en France sur la loi du 31 décembre 1970, nuit à la prévention (échange de seringue par ex.) et au confort des personnes séropositives (certaines utilisent le cannabis pour soulager les effets secondaires des traitements par ex.). Nous voulons que l'usage médical du cannabis soit autorisé. Nous voulons que l'usage des drogues soit dépénalisé.

Nous voulons que l'accès au dépistage soit généralisé. Nous avons soutenu les initiatives de dépistage rapide et notamment communautaire telles que celle qui ont été expérimentées à Lille par l'association Aides (Com'Test). Nous accueillons aujourd'hui Aides dans nos locaux pour des dépistages (TROD). Nous nous félicitons que le Ministère de la Santé autorise désormais les associations à pratiquer des tests de dépistage à résultat rapide (arrêté du 17 novembre 2010). Nous espérons que le Ministère accompagnera cette autorisation de financements durables et appropriés pour les associations (locaux, matériel, formations). Pour autant, nous serons attentifVES à ce que cela ne se fasse pas au détriment des structures qui organisent déjà des dépistages : CDAG, CIDDIST, hôpitaux.

Nous voulons que touTEs aient accès à l'information et aux moyens de prévention (préservatifs, gel, seringues par ex.) en particulier dans le milieu scolaire et universitaire, au travail, en prison. Nous souhaitons que les actions de prévention menées par les associations sur les lieux de drague ne soient pas entravées par la présence policière. Depuis la loi sur le "racolage passif" la police rend le travail de prévention de plus en plus difficile sur le terrain. Cette loi s'attaque également aux travailleurSEs du sexe, très exposéEs à la répression.

Nous exigeons que les laboratoires pharmaceutiques adaptent le conditionnement des traitements aux différents usages qui peuvent en être faits. Les traitements sont généralement conçus et testés pour être administrés à des corps masculins cisgenres. Nous voulons que la diversité des corps soit prise en compte. Nous voulons que des études soient effectuées sur le VIH chez les personnes trans, par exemple en ce qui concerne les interactions entre les trithérapies et les hormones.

Nous exigeons que l'État organise une campagne de promotion du traitement post-exposition, et que ce traitement soit disponible en dehors des pharmacies hospitalières, et notamment dans tous les CDAG, CIDDIST, et les maisons de santé.

Les personnes Étrangères séropositives vivant en France sont dans une situation très difficile ; elles sont souvent précaires. Celles-ci n'ont pas de droit de séjour pour maladie si un traitement est théoriquement existant dans leur pays d'origine. Mais lorsque ce traitement n'est en réalité pas accessible, par exemple pour des questions de coût, leur expulsion équivaut à une condamnation à mort. De plus les préfetures violent le secret médical puisqu'elles doivent être informées par les médecins. Nous sommes solidaires des personnes qui, à l'Étranger, n'ont pas accès aux traitements anti-VIH récents. En effet, certains laboratoires pharmaceutiques s'opposent à la fabrication de médicaments génériques par leurs concurrents locaux. Nous dénonçons la remise en cause du droit de séjour pour maladie et de l'Aide Médicale d'État. Nous demandons la régularisation de touTEs les sans-papierEs sans condition. Le droit à la régularisation et au séjour doit être un principe inscrit dans la loi.

Les personnes séropositives peuvent éprouver de grandes difficultés à trouver ou conserver un emploi. Elles sont confrontées au besoin d'aménager leur temps de travail pour faire face aux moments où le poids de la maladie est trop lourd, ou lorsque la fatigue liée au traitement se fait sentir. Les employeurs acceptent mal les arrêts maladie répétés ou prolongés. Nous sommes inquietEs des contrats de travail qui prévoient une longue période pendant laquelle un employeur peut licencier son employé sans motif. Les personnes séropositives seraient particulièrement exposées à de tels licenciements, sans protection contre cette discrimination. De nombreuses personnes séropositives n'ont plus la force de travailler et bénéficient, mais parfois au prix de difficultés administratives suspicieuses, de mesures sociales solidaires : elles perçoivent des allocations, sont parfois aidées à domicile et le coût de leur traitement est pris en charge par la sécurité sociale. Cependant Le système scandaleux des franchises médicales oblige les malades à payer pour leur maladie comme s'ils ou elles en étaient responsables. La réforme de l'hôpital avec notamment le système de la tarification à l'acte augmente encore le coût supporté directement par les malades. Ce système interdit de plus la prise en charge solidaire des soins des personnes précaires ou sans-papiers telle qu'elle était pratiquée jusqu'ici. Nous dénonçons la baisse des financements publics contre le VIH-sida.

En France, il est interdit aux homosexuels de donner leur sang. Il est inadmissible et d'ailleurs contraire à loi que, pour cela, l'Établissement Français du sang établisse un fichier d'homosexuels.

Le 1er décembre est la journée mondiale de lutte contre le sida. Une journée est-elle suffisante pour attirer l'attention du public et des médias ? Car il s'agit bien d'une lutte, et nous savons que celle-ci croise nos luttes quotidiennes contre la précarité, le racisme, le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie.

Lille, le vendredi 30 novembre 2012

Les Flamands Roses

Manifestation solidaire contre le sida le vendredi 30 novembre à Lille
Rassemblement à 18h15 Métro Porte d'Arras (Moulines) à l'appel des Flamands Roses
et du Collectif régional de prévention sida.

Soirée solidaire

Rendez-vous au théâtre Le Prato, 6 allée de la filature, après la manifestation.